

Domaines d'application

Mélange prêt à l'emploi composé d'un liant spécial à base de ciment accéléré et d'un agrégat léger en polystyrène expansé pour la réalisation de supports de pose à maturité de pose précoce et à haute isolation thermique. En combinaison avec le MB-Nappe en fibre de verres (MB-GFM) et la MB-Chape mince (MB-DES) comme couche de finition, on obtient une construction de sol porteuse et légère avec une maturité de pose précoce pour toutes les plages d'épaisseur de couche. En cas de support irrégulier, il est possible de l'étirer sans problème jusqu'à une épaisseur de granulats d'environ 5 mm. Peut être pompé avec les pompes à chape habituelles.

Approprié comme

- MB-Sol mince (FLS 35/27) pour sollicitations dans le domaine résidentiel et commercial avec tous les revêtements de surface,
- couche d'égalisation légère en adhérence,
- couche d'égalisation légère sur couche de séparation,
- composant de système pour construction rapide et rénovation.

Approprié avec couche de séparation sur

- des plafonds en béton,
- des plafonds à poutres en bois ou des planchers en bois,
- tous les anciens supports plans et stables.

Avantages/caractéristiques du produit

Mélange prêt à l'emploi à durcissement hydraulique, composé d'un liant spécial et d'un agrégat léger, avec un durcissement pratiquement sans retrait ni tension. Grâce à sa consistance souple, il est particulièrement facile à mettre en œuvre.

- sans déformation et à faible tension,
- très rapidement recouvrable,
- très facile à mettre en œuvre,
- faible densité,
- résistant à l'eau (tenir compte de la résistance à l'humidité de l'enduit de finition),
- pour les chapes adhérentes et les chapes sur couche de séparation,
- peut être mélangé et pompé avec les techniques de chape courantes.



Accélération du durcissement et du séchage, donc aptitude très rapide à la pose de revêtements et isolation thermique élevée, ce qui permet de résoudre les problèmes sur les chantiers à délais serrés. Convient également pour la réalisation de sous-couches en pente.

Données techniques

Type d'emballage	sac en papier
Unité de livraison	80 l/env. 21 kg
Durabilité du stockage	min. 6 mois
Quantité d'eau nécessaire	10 - 11 l/sac
Densité (durcie)	env. 350 kg/m ³
Densité (mortier sec)	env. 260 kg/m ³
Coefficient de conductibilité thermique	0,12 W/mK
Résistance thermique	0,42 m ² K/W (5 cm d'épaisseur)
Résistance à la charge	0,5 N/mm ²
Couleur	gris
Consommation	env. 2,6 kg/m ² par cm d'épaisseur
Température de traitement	+ 5 °C à 25 °C au sol
Classement au feu	A2-s1 selon DIN EN 13 501-1
Temps de traitement	env. 30 minutes*
Accessible	après 12 heures*
Prête à couvrir pour MB-DES et MB-DEP	après 24 heures*
*à 20 °C, 65 % d'humidité relative	

Composition

Ciments spéciaux, agrégats minéraux, polymères redispersables et additifs.

Labels de qualité & écolabels

GISCODE ZP 1/faible teneur en chromate selon le règlement européen 1907/2006 (REACH)

Préparation du support

Contrôler le support conformément les normes et les fiches techniques en vigueur et émettre des réserves en cas de défauts. Les déformations éventuelles du support doivent être terminées dans la mesure du possible. Respecter les fiches techniques des produits utilisés. Les tolérances de planéité doivent être respectées conformément à la norme DIN 18 202.

MB-LES (MB-Chape légère) en composite

Brosser, poncer ou fraiser le support en fonction de sa nature, enlever les matériaux non adhérents et aspirer soigneusement la surface, puis appliquer une couche de fond non diluée à base de dispersion disponible dans le commerce. Appliquer une bande d'isolation périphérique autocollante (min. 8 mm) sur tous les éléments de construction ascendants.

MB-LES (MB-Chape légère) sur couche de séparation

Poser la bande d'isolation périphérique FLS sur tous les éléments de construction ascendants. Poser le MB-PEF (film polyéthylène) sans plis et avec un chevauchement suffisant dans la zone de jonction et le coller comme un bac. Pour les joints de délimitation des champs et les joints de dilatation, utiliser le profilé de joint de dilatation FLS autocollant.

D'autres applications sont par exemple la chape légère liée sur des planchers en bois, la compensation de hauteur d'étage et la compensation de pente ou de couche d'isolation. Sur les supports en bois, des mesures particulières sont nécessaires. Dans les pièces humides, il faut tenir compte de l'étanchéité prescrite.

Traitement

1. Mise en œuvre dans un seau de mélange : verser la moitié de la quantité d'eau nécessaire dans un seau de mélange approprié. Ajouter la MB-Chape légère (MB-LES) et la quantité d'eau restante et mélanger à l'aide d'un malaxeur électrique à main performant jusqu'à obtention d'une masse homogène.
2. Mise en œuvre dans la pompe à chape : verser le contenu de deux sacs de MB-Chape légère (MB-LES) dans le malaxeur. Ajouter ensuite la quantité d'eau nécessaire (environ 22 litres) et mélanger pendant deux minutes. Pomper ensuite jusqu'au lieu de pose et appliquer rapidement. Ne pomper qu'avec la pression de la cuve. Ne pas utiliser de pression de refoulement supplémentaire.
3. Ne mélanger que la quantité de mortier qui peut être mise en œuvre en l'espace d'environ 30 minutes. En cas d'interruption du travail, vider immédiatement le mélangeur, la pompe et les tuyaux et les nettoyer à l'eau. Verser le mortier très rapidement, le répartir uniformément à l'aide d'un lame de chape et le niveler à l'aide d'une règle. Tenir compte du durcissement très rapide.
4. Meilleure mise en œuvre à 15 - 25 °C et une humidité relative de l'air inférieure à 65 %. Les températures basses, l'humidité élevée et les épaisseurs de couche importantes retardent le durcissement, le séchage et la maturité de pose, tandis que les températures élevées les accélèrent. En été, stocker au frais et utiliser de l'eau froide.
5. La température minimale de la pièce ou de la mise en œuvre doit être de 10 °C.
6. Prêt à la pose : à 20 °C et 65 % d'humidité relative de l'air max., la MB-Chape légère (MB-LES) pour ragréages et chapes minces est prête à la pose après 24 heures.
7. Si, par exemple en raison de températures de mise en œuvre basses, la maturité de la chape doit être déterminée par mesure CM, il faut en principe procéder conformément à la fiche technique « BEB Arbeitsanweisung CM-Messung » avec les adaptations suivantes :
 - Pesée : 10 g
 - Maturité du revêtement atteinte à : 10 CM-%

Remarques importantes

- Le produit se conserve au moins 6 mois dans son emballage d'origine, dans un endroit sec.
- Fermer hermétiquement les récipients entamés et utiliser rapidement le contenu.
- Dans le cas du MB-Sol Mince (FLS-35/27), il faut continuer la construction avec la MB-Chape mince (MB-DES ou MB-DEP) en utilisant le tapis de MB-Fibres de verre (MB-GFM) immédiatement après avoir atteint la maturité d'occupation.
- L'humidité provenant du support doit être évitée par des mesures appropriées (fond de barrage).
- En plus de toutes les normes, directives et fiches techniques applicables, il est recommandé de prêter une attention particulière à ces documents :
 - DIN EN 13 813 « Estrichmörtel und Estrichmassen »
 - DIN 18 353 « Estricharbeiten »
 - DIN 18 195 « Abdichtung von Bauwerken - Begriffe »
 - DIN 18 560 « Estriche im Bauwesen »
 - DIN 18 534 « Abdichtung von Innenräumen »
 - DIN 18 202 « Allgemeine Toleranzen im Hochbau »
 - Fiches techniques du ZDB :
 - « Rohre, Kabel und Kabelkanäle auf Rohdecken »
 - « Verbundabdichtungen »
 - « Beläge auf Zementestrich – beheizt »
 - « Beläge auf Zementestrich – unbeheizt »
 - « Beläge auf Calciumsulfateestrich »
 - « Außenbeläge »
 - Fiche technique du BEB : « Beurteilen und Vorbereiten von Untergründen »
 - Fiche technique du BVF : « Schnittstellenkoordination bei beheizten Fußbodenkonstruktionen ».

Protection du travail et de l'environnement

Contient du ciment, pauvre en chromate selon le règlement européen 1907/2006 (REACH) - GHS ZP 1. Le ciment réagit de manière fortement alcaline avec l'humidité, éviter donc tout contact avec la peau et les yeux, le cas échéant, rincer immédiatement à l'eau. En cas d'irritation de la peau ou de contact avec les yeux, consulter un médecin. Porter des gants de protection. Porter un masque anti-poussière lors du mélange. A l'état durci et séché, inoffensif du point de vue physiologique et écologique. Les conditions de base pour une qualité optimale de l'air ambiant après les travaux de revêtement de sol sont des conditions de pose conformes aux normes et des supports, des apprêts et des enduits bien secs.

Elimination

Si possible, récupérer les restes de produit et les réutiliser. Ne pas rejeter à l'égout, dans les cours d'eau ou dans le sol. Les emballages en papier vidés de leur contenu et exempts d'écoulement sont recyclables. Collecter les restes de produit, les mélanger avec de l'eau, les laisser durcir et les éliminer comme déchets de chantier.